



ÉCOLE PRIMAIRE  
19 avenue des Vosges  
67140 BARR  
03 88 08 01 37

Site web : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>  
MAIL : [ce.0671482x@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671482x@ac-strasbourg.fr)

### Procès-verbal de réunion du conseil école n°2 : 2021/22

Le conseil s'est réuni le mardi 01 février 2022 à 18h30.

Secrétaire de séance : Mme Beauvais

Membres présents :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mme Colas-Scholly Mmes Grabsch, Loesch, Beauvais, Mappus, Matuszewski, Zeller-Geiger, Bianchi, Finze Mme Weber	Directrice Adjointe au Maire, chargée de l'enfance Enseignantes  Enseignante du RASED
Membres élus	Mmes et M : Bidal Aline, Gross Mei, , Mappus Marc, Dos Santos Clarisse	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Kretz	ATSEM

Membres absents ou excusés :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Gasser  Mme Kaltenbach-Ernst M. Bourderont, Mme Rosfelder, M. Chapot Mme Matzke	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Maire de la commune de Barr Enseignants Enseignants remplaçants titulaires rattachés à l'école
Membres élus	Mmes Renaud Valérie, Willhlem Hayet, Couton Gwendoline, Kleindienst Fanny, Brusa Christel, Mathieu Elodie, Erba Anne-Claire, Choserot Adeline	Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Dietz Mmes Hutt et Gissler Mme Reibel Mmes Metz, Alessandri Mme Zilli Mme Wechtler	Directrice du périscolaire Intervenante en religion AESH ATSEM Secrétaire contractuelle Enseignante contractuelle

#### 1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mme Beauvais se propose pour prendre des notes.

#### 2/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°1 année scolaire 2021/22.

Le PV n°1 est approuvé à l'unanimité.

### 3/ Remise des livrets

#### Livret scolaire :

Pour rappel, les livrets scolaires en élémentaire sont « semestrialisés ». Le livret scolaire sera donné la dernière semaine de classe, c'est-à-dire le vendredi 04/02/21 dernier délai. Il n'y aura pas de rencontre systématique avec les parents, réf FAQ « Les réunions avec les parents d'élèves, même organisées selon un système de prise de rendez-vous, conduisent à un brassage important de personnes et posent la question du respect de la distanciation physique. Elles sont donc vivement déconseillées. Afin de maintenir le lien, indispensable, avec les familles, des rendez-vous individuels seront proposés aux responsables légaux, de préférence à distance. »

Les enseignants pourront tout de même faire des entretiens si cela s'avère indispensable. Les parents peuvent également solliciter un entretien qui pourra être téléphonique ou présentiel. Pour cela il faudra mettre un mot dans le cahier de liaison de votre enfant.

Vous avez la possibilité de consulter les livrets scolaires via Educonnect. Ceux qui ont des enfants au collège et au lycée ont déjà un compte. Vous pouvez normalement y retrouver les élèves d'élémentaires. Ceux qui n'ont pas encore de compte ont dû recevoir un mail (si leur adresse donnée en début d'année est encore valide) que la directrice a envoyé pour s'y connecter. Autrement, les informations et des explications seront disponibles sur le site de l'école onglet « parents d'élèves ». Sur le site Educonnect, il est également possible de consulter les livrets scolaires des années précédentes.

Les cahiers du jour, fichiers et évaluations diverses donnent une idée plus précise des apprentissages et des acquis des élèves, les enseignantes encouragent les parents à les signer, car ils sont plus lisibles que les livrets d'élémentaire. En maternelle, l'évaluation n'est pas basée sur des livrets mais sur un carnet de suivi des apprentissages donnés en février et en juin. Des rendez-vous seront donnés aux parents, si nécessaire et si la situation sanitaire le permet.

### 4/ Projet d'école :

#### **Projet d'école / Sorties, activités prévues, projets.**

Objectifs du projet d'école des Vosges :

**Objectif 1 :** Agir pour permettre aux élèves de mieux comprendre la langue d'enseignement (français ou allemand)

**Objectif 2 :** Agir pour favoriser l'attention envers les autres et dans le cadre des activités scolaires

**Objectif 3 :** Agir pour développer la capacité à analyser une situation, se forger une opinion, surmonter un obstacle.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

Axe 1 Des parcours de réussite : l'excellence pour tous.

Axe 2 Un environnement serein pour renforcer la confiance.

Axe 3 Une école républicaine inclusive et innovante.

#### **Exemples d'actions qui découlent des objectifs :**

**Objectif 1 :** Réalisation de journaux et albums de classe et d'école en français et en allemand :

- écrire à la manière de...
- produire un texte libre
- s'investir dans une production graphique
- mettre en avant un projet collectif
- lire et présenter sa production

**Objectif 2 :** Conseil des délégués :

Élection de 2 délégués par classe par voie démocratique

- conseils des élèves pour lister les propositions et les problèmes concernant la vie de l'école
- les délégués rendent compte des conseils des délégués
- prise de décisions par voie démocratique

**Objectif 3 :** École et cinéma : découvrir des films de tous horizons, s'ouvrir à d'autres cultures.

Comprendre un énoncé de problème mathématique :

- trier des énoncés de problèmes
- rédiger des énoncés respectant une structure donnée

- réflexion sur ce qui rend le problème facile ou difficile : variables didactiques, ce que l'on doit chercher, place de la question
- complexification des problèmes : dans leur présentation, dans la présence d'informations inutiles.

### Projet :

**Maternelle :** découverte des rythmes / projet proposé par Mme Finze à tous les maternelles (PS-MS bilingue, GS bilingue, PS-MS-GS monolingue). Le projet est mis en place avec l'aide d'un groupe de Strasbourg qui agit à but non lucratif au service des enfants en difficulté dans certaines banlieues africaines. Le projet se déroulera très certainement courant mai.

**CP/CE1 :** Augenblick ; film en allemand/ chorale avec Mme Mercier de l'école de musique de Barr, tous les lundis pendant 30 minutes, (un concert a eu lieu dimanche 30 janvier et un deuxième concert aura lieu le 27 mars 2022). / Intervention sur l'hygiène bucco-dentaire

**CE1/CE2 bilingue et CM1/CM2 bilingue et CP-CE1 monolingue :** projet « poney » 4 avril au 8 avril organisé sur 2j/2j pour les classes bilingues et sur 4j pour les CP-CE1 monolingue (nourrissage des bêtes, hippologie, promenades et construction de cabanes sont également prévus. )

**CE2/CM1 :** Escalade à Sélestat sera réduit à 1 jour car le coût est très conséquent/ Chorale avec Mme Mercier de l'école de musique de Barr, tous les lundis pendant 30 minutes (un concert au eu lieu dimanche 30 janvier et un deuxième concert aura lieu le 27 mars 2022). permis piétons pour les CE2/ Lire et faire lire

**CM1/CM2 :** Augenblick film en allemand/ Lire et faire lire : des bénévoles viennent lire des livres aux élèves pour leur donner ou redonner le goût de la lecture / intervention des gendarmes pour le permis vélo / école et cinéma.

**RASED :** Pôle au service des élèves à besoin spécifiques. Les prises en charge du Rased sont essentiellement axées sur les CP CE1 CE2 mais sera sûrement élargies aux GS à partir de mars.

### **Projets communs :**

Pour la maternelle : Projet musical.

Pour l'élémentaire :

**École et cinéma :** les classes vont visionner 3 films au cinéma 13<sup>ème</sup> sens d'Obernai. Ces films sont choisis autour d'une thématique, cela permet aux élèves de voir des films parfois différents de ce qu'ils auraient pu choisir eux-mêmes.

\* Cycle 2 : « Labyrinthe » : **Kerity, la maison des contes**, Dominique Monféry, France, Italie, 2009 (durée: 80 min.) / **L'histoire sans fin**, Wolfgang Petersen, Allemagne, 1984 (durée: 90 min.) / **Katia et le crocodile**, Vera Simkova et Jan Kucera, Tchécoslovaquie, 1966 (durée: 70 min.)

Cycle 3 : « Girl power » : **Un conte peut en cacher un autre** Jacob Schuh, Royaume Uni, 2016 Film d'animation (durée: 61 min.) / **Portraits** Programme de 3 courts métrages, **Beppie** de Johan van der Keuken, Pays-Bas, 1965, Film en VOST (néerlandais) (durée: 37 min.) **La sole entre l'eau et le sable** Angèle Chiodo, France, 2012. Image et animation (durée: 15 min.) **Espace** Éléonor Gilbert, France, 2014 Film documentaire (durée: 14 min.) / **Wadja**, Haifaa Al Mansour, Arabie saoudite, 2012 (durée: 98 min.)

\*Permis vélo pour les 2 classes de CM1/CM2 le jeudi 24 mars. Il faudra apporter les vélos le matin pour les 2 classes. Cette intervention sera faite par les gendarmes. L'intervention sera en deux temps : une partie théorique avec un test écrit et un parcours en vélo.

\* Judo : nous sommes en relation avec le club de judo de Barr. Nous devons commencer des interventions avec toutes les classes de l'élémentaire du CP jusqu'au CM2 dès le mois de décembre. Le protocole ayant changé nous n'avons pas pu le faire. Mais nous espérons pouvoir débiter dès que possible.

\* Lire et faire lire : interventions de bénévoles qui lisent et font découvrir des albums et romans aux élèves du CE2/CM1 et CM1/CM2 monolingue.

\* Santé bucco dentaire : intervention auprès des classes de CP/CE1 le 04/01/22

\* Photo de classe prévue le mardi 10 mai 2022

## 5/ Fonctionnement de l'école :

### Communication :

**Nous souhaitons vous rappeler que le cahier de liaison doit être le premier lien et moyen de communication entre l'école et les familles.** Il faudrait reprendre l'habitude de vérifier ce dernier le soir. C'est également un apprentissage pour l'enfant dès le CP de se sentir inclus dans la relation parents/enseignants et de reprendre cette responsabilité et cette implication quand l'enseignant a collé ou écrit un mot. Cela fait partie d'un apprentissage scolaire et d'un gain d'autonomie : se souvenir d'une tâche importante, prendre part à la vie de l'école. Si votre enfant a oublié son cahier ou en maternelle si le cahier est à l'école, vous pouvez écrire un mot sur son cahier de texte (en élémentaire) ou sur une simple feuille. Pour solliciter un entretien, signaler un problème de santé, excuser une absence future (rdv médical, etc.)

Certains enseignants ont donné leur numéro de portable personnel pendant les confinements, c'était une mesure d'exception qui ne peut désormais pas continuer. Certaines enseignantes sont contactées en soirée, tôt le matin ou le mercredi. Sauf si l'enseignante a expressément demandé de la contacter par le biais de son téléphone personnel, nous demandons aux parents de ne plus utiliser ces numéros et d'utiliser celui de l'école : **03-88-08-01-37** et cela pour toute l'école élémentaire ET maternelle. Le numéro de la maternelle n'est pas fait pour laisser des messages et excuser ses enfants. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école. Vous pouvez aussi envoyer un mail [ce.0671482x@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671482x@ac-strasbourg.fr). Les mails des enseignantes sont également à utiliser avec parcimonie et en ayant à l'esprit qu'elles ne vont pas forcément les consulter tous les jours, ni plusieurs fois par jour, le message n'arrivera peut être pas à temps. Le mail de l'école est consulté tous les midis et après 16h les lundis et mardis et plusieurs fois dans la journée les jeudis et vendredis.

Si votre enfant vient à l'école et que vous avez un message à transmettre ; privilégiez le cahier de liaison et votre enfant le donnera à son enseignante.

Depuis le 20/01/22 et jusqu'en avril, Mme Zilli s'occupe de l'accueil téléphonique et du suivi des absences. Il est donc impératif d'appeler le bon numéro et de laisser un message si personne ne répond dans l'immédiat : **03-88-08-01-37**.

### Site de l'école :

Le site de l'école est en service depuis le début du mois de septembre. Il est important de le consulter régulièrement car la Directrice mettra un maximum d'informations sur celui-ci. Cela permettra de limiter le nombre de photocopies et reste un moyen d'information important.

### Évaluation nationale :

La deuxième partie des évaluations nationales pour les CP n'a pas encore eu lieu. Un report a été nécessaire en raison du contexte sanitaire. Nous n'avons pas encore de nouvelles dates de passation.

### Remplacement :

Le dispositif pour le remplacement des enseignants se déroule comme suit :

- si l'absence n'est pas prévue, l'enseignant contacte l'inspection de l'Éducation Nationale d'Obernai avant 7h30
- une fois listés les besoins en remplacements, l'IEN d'Obernai selon les moyens humains et les classes à remplacer peut être amenée à faire des choix prioritaires. Par exemple une école unique avec un seul enseignant sera remplacée en priorité car les élèves se retrouveraient sans aucun adulte.
- c'est pourquoi parfois nous devons attendre 7h45/50 pour savoir si l'enseignant est remplacé ou non.

Pour les remplacements prévus (maternité, rendez-vous particuliers, etc) en théorie nous devrions avoir le nom d'un remplaçant avant le début de l'absence. Cependant vu la pénurie actuelle, nous devons parfois également attendre le matin même pour avoir connaissance ou non d'un remplacement.

En ce qui concerne le remplacement de Mme Loesch. Mme Wechtler remplacera en CE1/CE2 bilingue jusqu'aux vacances de printemps. Nous ne savons pas encore ce qu'il en sera pour la dernière période avant les grandes vacances.

Mme Lehmann est prévue en CM1/CM2 à partir du 21/02/22 (retour des vacances de février) pour la partie allemande. Nous sommes conscients que la situation a été compliquée pour la classe de CM1/CM2 qui a eu un certains nombres de remplaçants différents.

#### Continuité pédagogique :

Quand la classe est fermée, il y a continuité pédagogique : l'enseignant transmet du travail pas le biais de son choix : site internet, mail, passage à l'école pour récupérer des documents, etc.

Par contre, quand votre enfant est malade, l'enseignant ne peut produire un double programme présentiel/distanciel. Dans ce cas, nous proposons de procéder comme pour une absence ordinaire (« non covid »): nous préparons une pochette avec le travail du jour, un camarade (ou un frère/sœur présent à l'école) recopie les devoirs et dépose le tout dans la boîte aux lettres de l'enfant absent, un des parents ou un adulte responsable peut également rechercher la pochette à l'école à 16h.

Si l'enseignant est absent et non remplacé, il n'y a pas de « classe à distance ». Si l'enseignant est en maladie et non remplacé, il ne peut assurer son service même à distance. Par conséquent, il n'y a pas de possibilité de continuité.

#### Covid :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de l'école :

<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>

Les protocoles, formulaires, actualités liés à la situation sanitaire y sont mis à jour au besoin. Nous vous invitons à vous y reporter régulièrement.

Le site servira de plate forme de relais pédagogique si nous devons refaire classe à distance.

L'école des Vosges est un site d'accueil pour les enfants des personnels indispensables à la crise (voir site Internet FAQ pour vérifier votre éligibilité) pour le bassin sud de la circonscription d'Obernai. Mme Weber (maitre E) est chargé de leur accueil. Pour l'instant, il n'y a pas eu énormément d'élèves (2 jusqu'à présents).

#### Sécurité : exercices.

##### Exercices incendie :

20/01/2022 : Second exercice où les élèves (élémentaires et maternelles) n'ont pas été prévenus. Tout s'est déroulé comme convenu. Le lundi 24/01/22, nous avons eu une visite périodique de sécurité dans le bâtiment de l'élémentaire. Une alerte incendie supplémentaire a été faite et s'est bien déroulé également.

La visite périodique de sécurité a eu lieu en maternelle le lundi 13 septembre 2021 (après-midi) et celle de l'élémentaire a eu lieu le lundi 24 janvier 2022 (matin). En présence d'un membre de la SCDS qui procède aux vérifications, de deux représentants de la mairie (employés et/ou adjoint). La directrice ne pouvait suivre ces visites car elles étaient prévues les lundis (jour où Mme Helbourg est en charge de sa classe) et ces rendez-vous sont non déplaçables. Ceci n'a que peu d'impact sur le bon déroulement car Mme Helbourg malgré sa qualité de directrice n'est pas RUS (responsable unique de sécurité). En effet, les bâtiments sont également exploités pour d'autres activités associatives en dehors des heures scolaires. Mme Couton la concierge de l'école a également participé à ces visites car elle connaît très bien les bâtiments.

##### Sécurité routière :

Au sein de notre enseignement, nous faisons de la prévention sur les dangers de la route. Les CM2 plus particulièrement auront une intervention des gendarmes de l'équipe mobile d'Obernai sur le thème de la circulation à pied et à vélo le jeudi 24 mars 2022. Les CE2 passeront le permis piéton par le biais de la gendarmerie de Barr

Le projet Moby <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/projet-moby-mobilite-douce/> est en cours. Les questionnaires sont en cours de traitement.

Le projet Moby est très attendu en raison des dangers actuels de circulation lors des arrivées/ sorties de l'école (arrêt de véhicules sur passages piétons ou trottoirs...) et ce malgré la présence ponctuelle de Policiers municipaux ou l'installation des crayons aux abords de l'école.

#### **6/ Fête de l'école 2021/22.**

La date de la fête d'école de cette année est fixée au :

**Vendredi 17 juin 2022.** La décision des modalités et de l'organisation seront prises suivant l'évolution de la situation sanitaire. Nous attirons l'attention sur le risque d'annulation de dernières minutes. Il faudrait peut-être prévoir des actions pouvant être aisément annulées sans grande perte financière (éviter les commandes de nourriture ou de boissons non remboursables).

#### **7/ Point parents**

- Remplacements : voir point 5
- Masques à l'école : le masque est gardé par les enfants lors des activités sportives, car la distanciation est difficile à respecter lors de ces activités. Si les enfants prennent leur goûter ou boivent de l'eau, ils se mettent un peu à l'écart de leurs camarades.
- Les mesures d'allègement ne concernent pas encore l'école. Nous en saurons plus au retour des vacances de février.
- Sécurité autour de l'école : voir point 5

#### **8/ Point mairie :**

- Masques devant l'école : Les parents doivent-ils garder le masque devant l'école ? oui
- 1<sup>ER</sup> février au 15 mars : inscription pour les futurs PS. L'information est également sur le site de l'école.
- Petits déjeuner à l'école : ils ont été suspendus en raison du contexte sanitaire. Nous sommes en attente d'une réponse pour leur réorganisation au retour des vacances.
- Centre vaccination à Barr, prise de rendez-vous possible sur Doctolib
- Mois du vélo en mai : la fête du vélo aura lieu le dimanche 22 mai 2022 au complexe sportif.

#### **9/Travaux et équipements.**

Nous remercions la mairie pour les différents travaux qui ont eu lieu au cours de cette période. Nous échangeons régulièrement par mail pour informer des travaux de maintenance.

Et pour les projets à venir : TBI, achats de PC, végétalisation de la cour et aménagements futurs qui découleront du projet Moby.

#### **10/ Date conseil n°3.**

Mardi 10 mai 2022 à 18h30.

Clôture du conseil à 19h47

La Directrice : I. Helbourg

Le secrétaire de séance : A. Beauvais

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Madame le Maire de la Commune de BARR

L'équipe enseignante.

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.